



Market Advisory Council

Assemblée générale

Procès-verbal

Mercredi 31 janvier 2024 (13h30 – 14h30 CET)

Copa Cogeca (Salle de réunion A), Rue de Trèves 61, 1040 Bruxelles

Interprétation en EN, ES, FR

Mot de bienvenue de la Présidente, Yobana Bermúdez

Cliquez [ici](#) pour accéder à la présentation de la Présidente.

Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière réunion (30.09.23) : adoptés

Présidence belge du Conseil de l'Union européenne

- **Présentation des priorités par le représentant belge**

Cliquez [ici](#) pour accéder à la présentation.

Hélène Deruwe (Gouvernement de Flandre) a présenté les priorités de la Présidence belge du Conseil de l'Union européenne pour les secteurs de la pêche et de l'aquaculture de l'UE. Après un aperçu de la flotte de pêche et du secteur de l'aquaculture belges, Mme Deruwe a précisé que les priorités de la Présidence¹ consistaient à protéger ces secteurs de l'UE des pressions extérieures, à les renforcer au moyen de la législation et de mesures, et à les préparer aux enjeux futurs tels que les contraintes spatiales, la décarbonation et le changement climatique. Elle a ajouté que les sujets mentionnés seraient abordés sur le plan politique à la fois au niveau des directions et des ministères, notamment lors d'une réunion informelle des ministres de la pêche les 24 et 25 mars 2024 à Bruges.

Mme Deruwe a ensuite passé en revue divers outils illustrant la manière dont les secteurs belges de la pêche et de l'aquaculture mettent en œuvre des initiatives visant à promouvoir la durabilité, la traçabilité et l'innovation. Le système VALDUVIS, qui s'appuie sur onze indicateurs de durabilité écologique, sociale et économique, permet d'évaluer et de visualiser le caractère durable des activités de pêche en Belgique. Les navires participants obtiennent un score annuel indiquant leurs progrès et les points faibles à corriger, par une étroite collaboration entre les scientifiques et les pêcheurs. Ces navires sont officiellement reconnus dans le cadre du programme "Visserij Verduurzaamt", qui vise à encourager les pêcheurs à mettre en œuvre des mesures de durabilité. Plusieurs indicateurs, tels que l'indicateur "bottom impact" (impact sur le fond), sont actuellement en cours de réévaluation. Mme Deruwe a également mentionné VStools, un outil de collecte et de déclaration automatique qui améliore la pêche de précision, VISIM, un outil d'IA qui aide les criées à mesurer et à identifier les

¹ https://belgian-presidency.consilium.europa.eu/media/3kajw1io/programme_en.pdf



poissons, et GeoVis, qui permet la visualisation spatiale des données liées à la pêche et à la planification de l'espace maritime.

Mme Deruwe a conclu sa présentation en soulignant l'importance de la collaboration entre et parmi les pêcheurs, les scientifiques et les décideurs politiques, qui contribue à résoudre les problèmes rencontrés par la flotte de l'UE, tels que les fluctuations des quotas, l'augmentation des engagements de contrôle et des obligations de surveillance, l'obligation de débarquement, la transition durable des flottes, entre autres. Elle a mis en avant la nécessité d'une confiance mutuelle, d'une innovation et d'une traçabilité dans la conduite de la transition vers des systèmes de production et des engins de pêche plus durables.

- **Échange de points de vue**

Pierre Commère (ADEPALE) a remercié Mme Deruwe pour les données fournies quant à la production primaire belge en matière de pêche et d'aquaculture, tout en soulignant qu'il était parfois difficile d'obtenir des chiffres exacts sur la consommation de poisson en Belgique. M. Commère a demandé à Mme Deruwe de préciser le pourcentage de la production belge destinée aux marchés intérieurs de l'UE par rapport aux marchés extérieurs, ainsi que la proportion du secteur de la transformation du poisson en Belgique.

Hélène Deruwe (Gouvernement de Flandre) a indiqué que ces informations étaient disponibles sur le site Internet statistique du gouvernement flamand².

Bruno Guillaumie (EMPA) a indiqué qu'en ce qui concerne la troisième priorité de la Présidence (*préparer les secteurs de la pêche et de l'aquaculture de l'UE aux enjeux futurs*), un projet associant l'énergie éolienne à de grandes exploitations conchylicoles avait été développé en Belgique, et a exprimé sa volonté de voir des initiatives similaires se développer en France. M. Guillaumie souhaiterait savoir si, dans le cadre de la méthode ouverte de coordination de la politique aquacole, la Belgique entend partager l'exemple avec les autres États membres, et espère que la Belgique rendra compte et partagera ses bonnes pratiques. Il a demandé des informations concernant le marché escompté pour les moules d'élevage.

Helene Deruwe (Gouvernement de Flandre) a déclaré qu'elle transmettrait les commentaires de M. Guillaumie sur le projet éolien-aquacole aux spécialistes de l'aquaculture au sein du ministère concerné. Mme Deruwe a fait remarquer qu'une part importante de la production de moules serait probablement destinée au marché belge et s'est déclarée disponible pour fournir des données plus précises.

Patrick Murphy (IS&WFPO) s'est dit satisfait de constater que les autorités belges prenaient des mesures pour protéger, renforcer et préparer le secteur, et a exprimé l'espoir que d'autres États membres en fassent de même. M. Murphy a demandé si, à partir des données recueillies par les autorités belges concernant les indicateurs de durabilité, il avait été possible d'identifier des tendances en ce qui concerne le maintien des intérêts du secteur. M. Murphy a voulu savoir si les

² <https://landbouwcijfers.vlaanderen.be/visserij>



Possibilités de Pêche et la participation au secteur de la pêche avaient diminué en Belgique, comme dans d'autres États membres, et comment la Belgique envisageait de remédier à ce problème. Il a ajouté que le secteur de la pêche était peu attractif pour les jeunes générations en raison d'une réduction de la rémunération, ce qui se traduit par des difficultés à trouver du personnel pour entrer dans le secteur.

Helene Deruwe (Gouvernement de Flandre) a précisé que, bien que la collecte de données soit toujours en cours, les données préliminaires indiquent que la Belgique est confrontée aux mêmes problèmes de renouvellement des générations que les autres États membres, en raison du manque d'attractivité du secteur. Mme Deruwe a indiqué qu'une émission de télévision belge diffusée début 2023 et décrivant la vie des pêcheurs en mer avait permis de doubler le nombre de candidats à la formation dans le secteur, ce qui démontre qu'un lien émotionnel contribue à accroître l'attractivité du secteur. Néanmoins, il est peu probable qu'il s'agisse d'une solution à long terme.

En ce qui concerne les possibilités de pêche, Mme Deruwe a souligné que les autorités belges souhaitaient recueillir autant de données que possible, car il était possible d'obtenir des avis de pêche plus précis et en temps réel.

Pim Visser (VisNed) a souligné que, dans le contexte de la politique de la pêche, les Pays-Bas et la Belgique travaillaient ensemble sur des évaluations d'impact. M. Visser a demandé à Mme Deruwe quelles étaient les priorités politiques que la Présidence belge comptait atteindre.

Helene Deruwe (Gouvernement de Flandre) a expliqué que la Présidence belge avait pour objectif de mettre en évidence les fluctuations des quotas et d'apporter davantage de certitudes aux pêcheurs. En outre, la Présidence s'efforcera de fournir des informations sur la manière dont la législation européenne actuelle en matière de pêche pourrait être plus facile à mettre en œuvre pour la nouvelle Commission.

Pim Visser (VisNed) a signalé que les quotas de sole des flottes néerlandaise et belge avaient été réduits de 66 % l'année précédente, ce qui a eu un effet dévastateur sur la flotte et le marché.

Le Président a encouragé Mme Deruwe à suivre de près le projet "Fishers of the Future" (pêcheurs du futur) lancé par la Commission européenne.

Finances

- **Présentation du bilan par Dawlat Bik, responsable des finances**

Le responsable des finances a présenté la situation financière, et notamment le bilan au terme de l'exercice financier 7 (2022-2023), les sources de revenus et les dépenses, ainsi que les dépenses budgétisées et réelles. Les dépenses ont été réparties en six catégories : le personnel, la participation aux réunions, les coûts logistiques pour la préparation des réunions, les coûts de fonctionnement, l'interprétation et la traduction, et les autres contrats. M. Bik a rappelé que les comptes de l'Année 7 ont fait l'objet d'un audit indépendant. Le rapport de l'auditeur financier externe a été transmis aux membres avant la réunion.



Guus Pastoor (Visfederatie) a remercié M. Bik pour cette présentation claire. M. Pastoor s'est dit préoccupé par le fait qu'en raison de l'accumulation d'un excédent chaque année, que le MAC est autorisé à conserver, la Commission pourrait demander une réduction de la subvention annuelle de fonctionnement.

Le responsable des finances a précisé qu'un excédent était nécessaire pour garantir la liquidité financière de l'association. M. Bik a indiqué que l'excédent actuel n'était pas excessif et que des mesures étaient en place pour éviter toute accumulation injustifiée.

Le Secrétaire Général a déclaré être d'accord avec M. Bik sur l'importance d'assurer la liquidité. Le Secrétaire Général a rappelé que l'accumulation s'était développée au cours de différents exercices financiers et que, dans le cadre de l'exercice financier 7 (2022-2023), la mise en œuvre du budget s'élevait à près de 97%. En raison de l'augmentation approuvée des taux de remboursement pour la participation des membres aux réunions, la mise en œuvre du budget pour 2023-2024 devrait avoisiner les dépenses budgétisées.

- **Décharge des comptes de l'Année 7 (2022-2023)**

L'Assemblée Générale a approuvé la décharge des comptes de l'Année 7 (2022-2023)

Questions diverses

Aucune.



Liste des participants

Représentant	Organisation	Rôle
Adrien Simonnet	Union du Mareyage Français (UMF)	Membre
Alen Lovrinov	Omega 3 Producers Organisation	Membre
Amelie Laurent	Oceana	Membre
Anna Boulova	FRUCOM	Membre
Anna Rokicka	Polish Association of Fish Processors (PSPR)	Membre
Aodh O'Donnell	Irish Fish Producers Organisation (IFPO)	Membre
Bruno Guillaumie	European Molluscs' Producers Association (EMPA)	Membre
Christine Absil	Good Fish	Membre
Dawlat Bik	Market Advisory Council (MAC)	Secrétariat
Gaëtane Le Breuil	European Fishmeal	Membre
Helene Deruwe	Belgium	Observateur
Janne Posti	Conxemar	Membre
John Lynch	Irish South and East Fish Producers Organisation (ISEFPO)	Membre
Juana María Parada Guinaldo	OR.PA.GU.	Membre
Julien Daudu	Environmental Justice Foundation (EJF)	Membre
Julien Lamothe	Association Nationale des Organisations de Producteurs (ANOP) / European Association of Fish Producers Organisations (EAPO)	Membre
Katarina Sipic	EU Fish Processors and Traders Association (AIPCE) / European Federation of National Organizations of Importers and Exporters of Fish (CEP)	Membre
Guus Pastoor	EU Fish Processors and Traders Association (AIPCE)	Membre
Jacopo Pasquero	Conxemar	Membre
Jean-Marie Robert	Les Pêcheurs de Bretagne	Membre
John Lynch	Irish South and East Fish Producers Organisation (ISEFPO)	Membre
Julien Lamothe	European Association of Fish Producers Organisations (EAPO)	Membre
Laure Guillevic	WWF	Membre
Linda Duvnjak	Ribarska Zadruga Friska Riba	Observateur





Market Advisory Council

Représentant	Organisation	Rôle
Mariano García García	Cofradía de Isla Cristina	Observateur
Massimo Bellavista	COPA COGECA	Membre
Maximilian Schwarz	Market Advisory Council (MAC)	Secrétariat
Patrick Murphy	Irish South & West Fish Producers Organisation (IS&WFPO)	Membre
Paul Thomas	European Association of Fish Producers Organisations (EAPO)	Membre
Pedro Reis Santos	Market Advisory Council (MAC)	Secrétariat
Pierre Commère	ADEPALE / Eurothon	Membre
Pim Visser	VisNed	Membre
Quentin Marchais	ClientEarth	Membre
Rosalie Tukker	Europêche	Membre
Sergio López García	OPP Burela	Membre
Vanya Vulperhorst	Oceana	Membre
Xavier Pires	ALIF	Membre
Yobana Bermúdez	EU Fish Processors and Traders Association (AIPCE)	Présidente

